MISE EN GARDE : Ce règlement n'a aucune valeur officielle. Afin d'obtenir une version officielle de ce règlement et de chacun de ses amendements, le cas échéant, le lecteur doit contacter le Service juridique et greffe au 450-780-5600 ou greffe@vdst.qc.ca

VILLE DE SOREL-TRACY

RÈGLEMENT N^{O} 2631

« Règlement décrétant l'exécution de travaux d'entretien et de mise à niveau de la centrale de traitement de l'eau du 78, chemin des Patriotes, le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation de plans et devis et l'exécution de travaux pour l'aménagement du quai Richelieu du 50, rue de la Reine, et autorisant, à ces fins, un emprunt de 15 100 000 $ »

(adopté le 24 mars 2025)

CONSIDÉRANT qu'il est rendu nécessaire de procéder à l'exécution de travaux d'entretien et de mise à niveau de la centrale de traitement de l'eau du 78, chemin des Patriotes,

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite également que des travaux d'aménagement soient réalisés au quai Richelieu du 50, rue de la Reine, de manière à rendre ce lieu convivial et accessible à la communauté à titre de parc municipal,

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 10 mars 2025 et qu'un projet de ce règlement a été déposé à cette même séance,

Le conseil municipal DÉCRÈTE ce qui suit :

1. Le présent règlement autorise la Ville de Sorel-Tracy à faire exécuter des travaux d'entretien et de mise à niveau de la centrale de traitement de l'eau (CTE) du 78, chemin des Patriotes, le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation de plans et devis et l'exécution de travaux pour l'aménagement du quai Richelieu du 50, rue de la Reine.

2. Les travaux à exécuter et le coût des honoraires professionnels, incluant les frais, les taxes et les imprévus ont été évalués à 15 100 000 $ par M. Charles Guertin, ingénieur du Service du génie, en date du 27 février 2025, le tout tel qu'il appert de l'estimation détaillée, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

3. Pour les fins du présent règlement, le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 15 100 000 $. Pour se procurer cette somme et aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter jusqu'à concurrence d'un montant de 15 100 000 $ remboursable en vingt ans.

4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée à l'article 3 du présent règlement.

7. Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. Le maire et le greffier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Sorel-Tracy, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

9. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

(s) Patrick Péloquin
Patrick Péloquin, maire

(s) René Chevalier
René Chevalier, greffier

RÈGLEMENT N° 2631

ANNEXE « A »

DESCRIPTION DES TRAVAUX		COÛTS $
I. Centrale de traitement de l'eau (CTE) : 78, chemin des Patriotes		
Travaux de reconditionnement des filtres n^{os} 5 et 6		
A. ORGANISATION DE CHANTIER		
1. Mobilisation et dessins d'atelier		376 500 $
2. Opération du chantier		75 000 $
3. Démobilisation		37 500 $
	SOUS-TOTAL A)	**489 000 $**
B. MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ		
1. Démolition et protection temporaire		503 250 $
2. Réfection des filtres		1 936 500 $
3. Automatisation et SCADA		65 250 $
	SOUS-TOTAL B)	**2 505 000 $**
C. STRUCTURE		
1. Démolition et réparation du béton des surfaces verticales		607 500 $
2. Réparation de la dalle de béton extrados et des surfaces avec enduits et armatures saines		202 500 $
3. Réparation des fissures par injection		82 500 $
4. Installation d'un produit d'imperméabilisation du béton		225 000 $
5. Percement dans la dalle de radier		13 500 $
6. Construction de passerelle d'accès pour l'inspection et l'entretien des filtres		30 000 $
	SOUS-TOTAL C)	**1 161 000 $**
D. ÉLECTRICITÉ		
1. Déplacement et raccordement temporaire des équipements dans la galerie des filtres		11 250 $
2. Modification de l'éclairage au-dessus des filtres		45 000 $
3. Raccordement des nouveaux équipements dans la galerie des filtres		22 500 $
	SOUS-TOTAL D)	**78 750 $**
E. MÉCANIQUE INDUSTRIELLE		
1. Travaux temporaires sur le réseau d'air comprimé existant		19 200 $
2. Raccordement des nouveaux robinets		24 750 $
	SOUS-TOTAL E)	**43 950 $**
	SOUS-TOTAL I - CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'EAU (FILTRES)	**4 277 700 $**
II. Centrale de traitement de l'eau (CTE) : 78, chemin des Patriotes		
Travaux de stabilisation et d'étanchéité du tunnel de service pour l'eau brute		
A. PRÉPARATION D'EMPLACEMENT		
1. Mobilisation et dessins d'atelier		125 438 $
2. Excavation du site		56 448 $
3. Retrait de la membrane d'étanchéité existante		15 680 $
	SOUS-TOTAL A)	**197 566 $**
B. AMÉLIORATION D'EMPLACEMENT		
1. Travaux de renforcement du sol (amélioration de la capacité portante)		658 550 $
2. Mise en place d'un drain français c/a système de drainage		28 225 $
3. Remblai et ragréage des lieux (asphalte, béton, gazon)		79 966 $
	SOUS-TOTAL B)	**766 741 $**
C. TUNNEL DE SERVICE ET PIÉTONNIER		
1. Installation d'une membrane d'étanchétié neuve sur le tunnel		47 040 $
2. Réparation de la structure de béton du tunnel		125 440 $
3. Remplacement des joints de dilatation		32 930 $
	SOUS-TOTAL C)	**205 410 $**
	SOUS-TOTAL II - CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'EAU (TUNNEL)	**1 169 717 $**
III. Centrale de traitement de l'eau (CTE) : 78, chemin des Patriotes		
Honoraires professionnels pour les plans et devis - projet de construction 2026		
A. NOUVELLE ENTRÉE ÉLECTRIQUE ET NOUVELLE GÉNÉRATRICE		
1. Budget de construction: 4 000 000 $		600 000 $
	SOUS-TOTAL A)	**600 000 $**
B. CONVERSION DU SYSTÈME DE CHLORATION GAZEUX À LIQUIDE		
1. Budget de construction : 3 000 000 $		450 000 $
	SOUS-TOTAL B)	**450 000 $**
	SOUS-TOTAL III - CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'EAU (HONORAIRES PROFESIONNELS)	**1 050 000 $**
IV. PROJET QUAI RICHELIEU		
A. GÉNÉRALITÉS - ORGANISATION DE CHANTIER		
1. Organisation du chantier		564 000 $
2. Préparation du site et démolition		30 000 $
	SOUS-TOTAL A)	**594 000 $**

B. ÉGOUT PLUVIAL

1.	Tranchée drainante 150 mm de diamètre PEHD perforée R300 (incl. pierre nette, membrane, cheminée de nettoyage, raccord)		115 000 $
2.	Caniveau		14 000 $
3.	Rehaussement de têtes de regards		1 000 $
4.	Puisard PEHD hors-chaussée 450 mm de diamètre		5 000 $
5.	Nettoyage des conduites et puisards		2 500 $
		SOUS-TOTAL B)	**137 500 $**

C. TERRASSEMENT ET VOIRIE

	Terrassement et nivellement de base		
1.	Terrassement et nivellement de base		5 000 $
	Structure pavage piste (secteur hors dalle de béton)		
2.	Fondation supérieure MG-20, 300 mm, incl. membrane géotextile		23 000 $
3.	Couche unique ELS-0/10 CC, 50 mm couleur rouille		136 800 $
4.	Couche unique ELS-0/10 CC, 50 mm couleur érable		14 500 $
	Structure pavage piste (secteur dalle de béton)		
5.	Fondation supérieure MG-20, 329 mm		17 500 $
6.	Couche unique ELS-0/10 CC, 50 mm couleur rouille		233 500 $
	Structure pavage rue de la Reine		
7.	Fondation supérieure MG-20, 150 mm		3 400 $
8.	Couche unique EB-10C, 50 mm		5 500 $
	Structure trottoir en criblure de pierre (secteur hors dalle de béton)		
9.	Fondation supérieure MG-20, 150 mm incluant membrane géotextile		1 300 $
10.	Criblure de pierre, 50 mm		1 000 $
	Structure trottoir en criblure de pierre (secteur dalle de béton)		
11.	Fondation supérieure MG-20, 200 mm		5 500 $
12.	Criblure de pierre, 50 mm		3 200 $
	Structure pavé uni en béton		
13.	Fondation inférieure MG-112, 450 mm		9 500 $
14.	Fondation supérieure MG-20, 150 mm		5 700 $
15.	Pavé de béton couleur gris calcaire (incluant fourniture, main-d'œuvre, bordure, lit de pose et joints)		82 000 $
16.	Pavé de béton couleur brun châtaigne (incluant fourniture, main-d'œuvre, bordure, lit de pose et joints)		31 500 $
	Bande de propreté		
16.	Galets de rivière		3 000 $
17.	Bordures en aluminium pour bande de propreté de type "edgestar" ou l'équivalent approuvé		2 700 $
	Rail		
18.	Membrane géotextile et pierre nette 20 mm		12 000 $
	Gestion des sols contaminés		
19.	Mise en pile temporaire et caractérisation des sols à disposer		15 000 $
20.	Gestion des sols contaminés (secteur Centre des arts contemporains)		1 350 $
21.	Gestion des sols contaminés (secteur rail)		1 800 $
		SOUS-TOTAL C)	**614 750 $**

D. ÉLECTRICITÉ

1.	Éclairage		382 000 $
2.	Travaux d'électricité		300 000 $
		SOUS-TOTAL D)	**682 000 $**

E. PAYSAGE

	Plantation		
1.	Arbres 50 mm		46 150 $
2.	Arbres - essence amelanchier canadensis 50 mm		3 000 $
3.	Conifères 175 cm		15 300 $
4.	Haie de cèdres supérieure thuja occ. "Brandon" / 5' (1 500 mm)		8 840 $
5.	Arbustes 2 gal.		115 920 $
6.	Vivaces 1 gal.		89 718 $
7.	Pré-fleuri, type 1 (150 mm terre à jardin)		66 880 $
8.	Pré-fleuri, type 2 (150 mm terre à jardin)		5 442 $
9.	Gazon à faible entretien		31 950 $
		SOUS-TOTAL E)	**383 200 $**

F. TRAVAUX DIVERS

1.	Promenade de bois (incluant : base de béton, ancrage, solive, pontage, membrane, etc.)		2 450 000 $
	Béton coulé en place		
2.	Trottoirs de béton monolithique avec treillis métallique		52 500 $
3.	Bordures de béton		27 000 $
4.	Escaliers en béton - rampe d'accès universelle		14 000 $
5.	Escaliers en béton - prolongement rue Cyrille-Labelle		35 000 $
6.	Dalles de béton pour palier		30 000 $
7.	Dalles de béton pour mobilier		25 000 $
8.	Dalles de béton cabinet électrique		1 000 $
9.	Bases de béton pour lampadaires (secteur hors dalle de béton)		31 500 $
10.	Bases de béton pour lampadaires (secteur dalle de béton)		44 000 $
11.	Bases de béton sonotube pour projecteurs		12 000 $
12.	Sonotubes pour main-courante		64 500 $
13.	Muret de béton (secteur hors dalle de béton)		59 500 $
14.	Muret de béton (secteur dalle de béton)		243 088 $
15.	Rehaussement muret de béton et marches (secteur escalier vers la rivière Richelieu)		1 000 $
16.	Main-courante		43 750 $
17.	Garde-corps		4 950 $
18.	Muret de béton préfabriqué G-force		28 120 $
19.	Couronnement type sandstone		14 400 $
20.	Pierre naturelle		450 $
21.	Pierre naturelle type boulder (arêtes arrondies)		11 550 $
22.	Muret de soutènement en pierre type "boulder"		49 500 $
23.	Parapet en aluminium (incluant : base de béton, ancrage, etc.)		392 000 $
24.	Clôture frost 1,8 m		15 900 $
25.	Marquage de chaussée		3 000 $
26.	Bordures de granite vue de 200 mm		22 500 $
	Mobilier		
27.	Tables à pique-nique et bancs 69" (x2) type 1		18 800 $
28.	Tables à pique-nique et bancs 24" (x 8) type 2		15 200 $
29.	Bancs type 1		14 000 $
30.	Bancs type 2		16 800 $

31. Bancs type 3	83 600	$
32. Support à vélos	4 000	$
33. Paniers à rebuts	2 100	$
34. Paniers à recyclage	2 100	$
SOUS-TOTAL F)	**3 832 808**	**$**
SOUS-TOTAL IV - QUAI RICHELIEU	**6 244 258**	**$**

TOTAL I+II+III+IV :	**12 741 675**	**$**
Imprévus ± 10 % :	1 274 168	$
Frais de laboratoire ± 3 % :	382 250	$
T.P.S. (5 %) :	719 905	$
T.V.Q. (9,975 %) :	1 403 814	$
TOTAL AVANT RISTOURNES :	**16 521 812**	**$**
Ristourne de la T.P.S. (100 %) :	(719 905)	$
Ristourne de la T.V.Q. (50 %) :	(701 907)	$
GRAND TOTAL :	**15 100 000**	**$**

_____

Charles Guertin, ingénieur
Directeur, Service du génie

Sorel-Tracy, le 27 février 2025